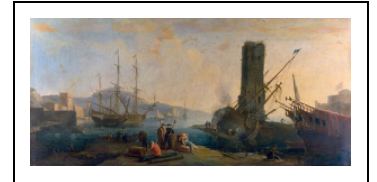


TABLEAU : VUE D'UN PORT

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Besançon
10 rue de la Convention

Dossier IM25005055 réalisé en 1998 revu en
2006

Auteur(s) : Marie-Claude Mary, Elizabeth Pastwa



Historique

Cette toile appartient à la collection des archevêques à laquelle a contribué le cardinal de Rohan. La signature de Joseph Vernet (peintre), mort en 1789, est vraisemblablement apposée postérieurement. Plusieurs oeuvres de ce dernier figurent dans les collections de l'archevêché sur le thème également des marines. Cependant deux toiles de la collection des archevêques très voisines sont attribuées à ce peintre hollandais Zeeman qui voyage en France vers 1650 et dont de nombreux musées possèdent des marines (Dijon).

Période(s) principale(s) : 2e moitié 17e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre :
Regnier Nooms (peintre)

Éléments descriptifs

Catégories : peinture
Structures : rectangulaire horizontal

Iconographie :

Iconographie et décor : port ; fortification ; tour ; bateau ; marin. Cette marine avec en premier plan un groupe de personnages, ecclésiastiques et valets ou dockers qui patientent au bord du bassin où sont réparés les bateaux, laisse entrevoir au second plan des ouvrages fortifiés garantissant le port ainsi que des grands trois mâts au mouillage.

port
fortification
tour
bateau
marin

Informations complémentaires

Thématiques : peintures flamandes des églises comtoises 16e-17e siècles

Aire d'étude et canton : Besançon centre

Dénomination : tableau

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue générale.

N° de l'illustration : 19982500058VA

Date : 1998

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Détail : personnages et signature.

25, Besançon, 10 rue de la Convention

N° de l'illustration : 19982500061XA

Date : 1998

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine